

<https://ricochets.cc/Soignants-licencies-menacees-convoquees-par-la-police-matraques.html>



Soignants : licenciés, menacés, convoqués par la police, matraqués !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 7 juillet 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le régime et les capitalistes remercient les soignants sauveurs qui ont tout donné lors de l'épidémie par davantage de répression et de "ferme ta gueule et bosse".

Il semble que ça ne suscite pas pour l'instant de révolte dans la population, la colère enfouie et réprimée va-t-elle surgir ? Quand ? Pour faire quoi ?

4 RÉPRESSION CONTRE LE PERSONNEL SOIGNANT

► Licenciés pour avoir demandé des masques. Menacés pour avoir donné l'alerte. Convoquée par la police pour un slogan

Les refrains médiatiques sur les « héros » de la crise sanitaire sont déjà loin. En réalité, c'est plutôt « soigne et ferme ta gueule ». Trois histoires extrêmement préoccupantes sur la répression contre le personnel soignant.

4 Une salariée du CHU de Toulouse convoquée au commissariat

Elle est salariée au CHU de Toulouse. Elle est convoquée au commissariat après avoir affiché un slogan lors d'une manifestation. Les faits remontent au 16 juin dernier, journée d'action nationale des soignants. Dans le cortège toulousain, cette travailleuse du CHU porte sur sa blouse un slogan du type « Macronavirus, à quand la fin ? », avec le nom d'un membre de la direction de l'hôpital à la place de celui du président.

Quelques jours plus tard, elle est appelée par ... la police ! Elle apprend qu'elle est convoquée au commissariat, car une « plainte pour diffamation » est déposée contre elle, de la part de la direction.

Pendant le confinement, des banderoles portant le slogan « Macronavirus, à quand la fin ? » avaient valu des convocations par la police aux habitants qui les avaient affichées. Mais c'est maintenant une personne en première ligne dans la crise sanitaire qui subit ce traitement dictatorial.

La CGT, s'insurge contre cette plainte. « Est-ce un crime de critiquer et de souhaiter la démission de celui qui n'a pas été capable d'anticiper pour la direction de faire face à une catastrophe sanitaire. [...] le stock de masques notamment était largement insuffisant alors qu'il aurait dû être d'au moins 5 semaines » Et rappelle que de nombreux soignants ont été contaminés faute de protections suffisantes. Ce sont donc les responsables de la mise en danger des soignants qui portent plainte contre leur personnel !

4 Deux soignants d'EHPAD licenciés

A Toulouse également, deux soignants qui travaillaient en EHPAD ont été brutalement mis à pied fin mars, au plus fort de la crise sanitaire, « parce qu'ils réclamaient des masques en pleine pandémie ». Depuis deux jours, leur licenciement est officiel.

Depuis des mois, ils ne dorment plus. « Ils sont accusés par la direction d'avoir instillé la peur parmi leurs collègues ». Ces deux infirmiers âgés de 53 et 34 ans ont reçu la sentence définitive : ils sont virés. Alors qu'ils réclamaient des protections, qu'ils n'avaient pas, l'un des deux avait même été évacué de l'établissement, en plein service, escorté par des policiers ! Incapable de protéger les patients et le personnel, l'entreprise avait choisi la répression. Les deux infirmiers étudient les recours possibles suite à ces licenciements indécentes.

4 Des salariées d'EHPAD convoquées par leur direction

Soignants : licenciés, menacés, convoqués par la police, matraqués !

Deux aides soignantes de l'EHPAD Emile Gérard en Seine-Saint-Denis ont été convoquées par leur direction. L'une d'elle est incriminée pour avoir posé sur une photo avec un des masques FFP2 apportés par les Brigades de Solidarité Populaire, des groupes d'entraides, pour les soignants et soignantes de l'EHPAD qui en manquaient cruellement.

La deuxième, membre du Comité Hygiène et sécurité de l'établissement, se voit reprocher ses déclarations à la presse visant à obtenir du matériel de protection, des tests, des sur-blouses, et des renforts en personnel.

Les EHPAD ont été gravement touchés par la pandémie, et que les personnes âgées sont encore à ce jour, les plus vulnérables face à la maladie.

Ces trois affaires, proprement scandaleuses, ne sont sans doute pas isolées. Combien de soignants, de personnel hospitalier ont été mis sous pression, menacés ou sanctionnés par leurs direction pour avoir simplement lancé l'alerte, ou protesté ? Le propre d'une dictature c'est de savoir manier le double discours pour maintenir les apparences. Cette répression aussi discrète qu'ignoble, maquillée derrière des éloges hypocrites des soignants, en est une illustration.



Soignants : licenciés, menacés, convoqués par la police, matraqués ! Le régime remercie les soignants
Â« héros Â» applaudis par la répression et le mépris

(post et visuel de Nantes Révoltée)

► voir aussi :

- Juin 2020 : [Paris : une infirmière légitimement rebelle brutalisée par la police](#) - Quel est le plus anormal ? Se révolter face aux injustices ou se soumettre ?
- [Etat et capitalistes font pression sur les solidaires qui ont comblé les graves lacunes du gouvernement lors du confinement](#) - Pour les puissants, les formes d'autonomie et d'auto-organisation restent des ennemis à abattre
- [GOUVERNEMENT RADICALISÉ](#) - Même le MEDEF, officine patronale ultra-libérale, estime qu'il faut faire "une pause" sur le dossier des retraites, car "l'opposition est trop forte".
De son côté, le gouvernement veut "aller vite" et imposer un recul sans précédent, et massivement rejeté, à court terme. Macron et Castex sont donc plus autoritaires et capitalistes que les patrons des patrons.
Le gouvernement en place est un clan radicalisé, impopulaire et irrationnel. La seule réponse responsable est de s'y opposer par la lutte et par la rue.
- [Les caissières : hier « héroïnes », aujourd'hui flouées malgré les profits de la grande distribution](#) - La grande distribution affiche de confortables profits, réalisés en particulier grâce au dévouement de leurs employés de caisse. Certaines grandes enseignes ont cependant décidé d'accélérer leur remplacement par des caisses automatiques, et les promesses de primes à 1000 euros n'ont pas vraiment été tenues. Enquête.